

Une nouvelle stratégie pour aborder ensemble les enjeux de l'eau sur notre territoire

Depuis près d'une vingtaine d'années, **élus et acteurs économiques ou associatifs** du bassin versant de l'Agout **sommes mobilisés en faveur d'une gestion raisonnée de l'eau**. Pour cela, nous avons doté notre territoire de deux outils essentiels avec :

- ⇒ **Un « parlement des acteurs de l'eau », avec la Commission Locale de l'Eau (CLE)**, associant des élus, des usagers, des acteurs économiques et environnementaux ainsi que les services de l'Etat. Au travers du SAGE, elle a pour mission de porter un projet commun de gestion de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle de ce grand bassin versant.
- ⇒ **Un outil opérationnel avec le Syndicat Mixte du bassin de l'Agout**, qui assure notamment des missions de gestion et d'entretien des rivières et dispose d'experts sur le risque inondation, la qualité de l'eau, les zones humides et la biodiversité.

D'ores et déjà un travail important a été initié, qu'il s'agisse de planification des actions de gestion et de restauration des cours d'eau et des zones humides, de prise en compte du risque inondation et d'attention portée sur la ressource en eau en termes de quantité et de qualité.

Toutes ces initiatives paraissent aujourd'hui d'autant plus précieuses pour les populations de notre territoire que **le dérèglement climatique en**

cours annonce de profonds bouleversements affectant notamment les régimes des précipitations. Nous en sommes d'ailleurs tous témoins : **il fait plus sec plus tôt et plus tard en été, sans compter les années où la disponibilité de l'eau connaît des tensions majeures comme en 2022**. La proximité de la Méditerranée, notamment sur l'amont du bassin versant, nous expose également à **davantage d'épisodes méditerranéens, caractérisés par des pluies brutales et violentes**, accentuant le risque d'inondations.

Cette somme de changements a et aura des conséquences durables pour tous les usages que nous faisons de l'eau dans nos multiples activités (eau potable, irrigation, énergie, tourisme, ...).

A mes côtés, les membres de la CLE s'en soucient déjà fortement. **Nous souhaitons donc profiter de la nécessité d'élaborer une nouvelle stratégie pour le SAGE** (validée il y a déjà 10 ans) pour inviter l'ensemble des élus et acteurs, conscients du poids de ces enjeux pour l'avenir de notre territoire, à venir alimenter cette réflexion de leurs connaissances, expériences et attentes.

En leurs noms, je vous remercie par avance de l'attention que vous apporterez à cette invitation.

Jean-Louis Battut
Président de la CLE du SAGE Agout

Quatre temps d'ateliers pour définir ensemble les priorités stratégiques de notre territoire pour les années à venir

Pour favoriser la réflexion et les échanges constructifs nécessaires à l'élaboration d'une stratégie à la hauteur des enjeux et attentes du territoires, la CLE a prévu de proposer 4 temps d'échange dans les mois à venir.

Jun 2024
Ateliers
état des lieux

Sept. 2024
Ateliers enjeux
et objectifs

Déc. 2024
Ateliers pistes
actions et me-
sures

Début 2025
Ateliers
Feuille de route
et suites

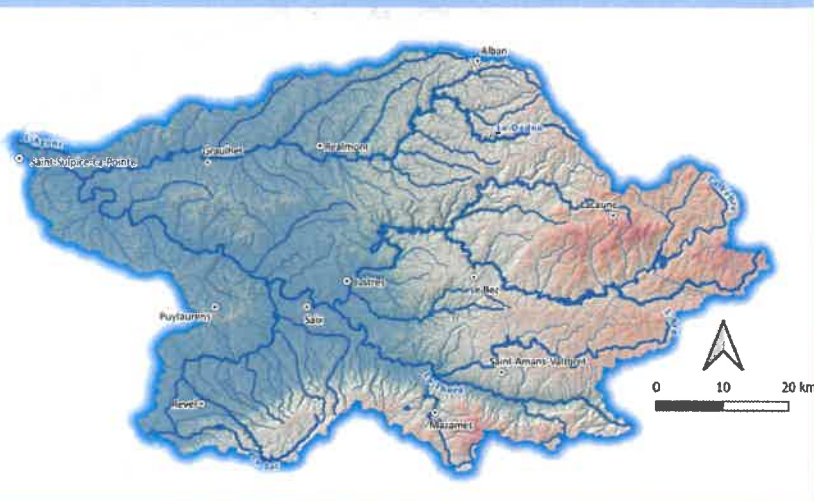
Bassin versant de l'Agout : un territoire interrogé sur son statut de « château d'eau » régional

Le bassin versant dessiné par la rivière Agout et ses principaux affluents (Thoré, Dadou, Sor, Durenque, Gijou et Vèbre) représente un vaste territoire de plus de 3 500 km². Il compte 240 000 habitants et 187 communes, essentiellement situées sur le Tarn, dont il occupe plus de la moitié Sud, et sur les départements de l'Hérault, l'Aude et la Haute-Garonne. L'agriculture occupe plus de la moitié de l'espace, avec des grandes cultures en zone de plaine à l'aval et de l'élevage à l'amont.

Sur les reliefs situés à l'amont (Monts de Lacaune, Montagne noire), la sylviculture domine.

De sa source à sa confluence avec le Tarn, le bassin versant de l'Agout compte plus de 4 500 km de cours d'eau, auxquels s'ajoutent de multiples sources ainsi qu'une myriade de zones humides situées plutôt sur l'amont du bassin. Grâce à cette diversité de ressources, le bassin versant jouissait jusqu'à présent

d'une solide réputation de « château d'eau » qui s'étendait bien au-delà de ses frontières puisque le territoire apporte 36 des 39 millions de mètres cubes prévus pour le soutien d'étiage du Tarn. Mais les récentes sécheresses sont venues mettre en évidence le fragile équilibre entre nos ressources en eau et les usages qui en dépendent et interrogent aujourd'hui ce statut.



Quels sont les objectifs du SAGE approuvé en 2014 ?

Les acteurs de la CLE s'étaient donné au travers du SAGE les 6 objectifs suivants, qui sont à actualiser :

- **Maitriser la quantité de ressource en eau à l'étiage** (économies d'eau, connaissance des ressources en nappes et rivières, gestion des prélèvements, entente entre acteurs)
- **Réduire le risque inondation** (aléa et vulnérabilité)
- **Préserver la qualité de la ressource en eau** (protection de la ressource, lutte contre les pollutions)
- **Préserver et restaurer les cours d'eau ;**
- **Préserver les zones humides** notamment pour leurs capacités à réguler la circulation de l'eau
- **Consolider une structure en charge d'animer le SAGE et sa CLE et**

d'accompagner les collectivités et acteurs engagés dans la mise en œuvre des actions attachées au SAGE

Qui sont les membres de la CLE ?

La CLE est composée de 48 membres en charge de représenter respectivement :

- **Les collectivités du territoire** (communes, départements, région, syndicat de bassin versant, parc naturel régional, animateurs de SCoT) **comptant 27 membres**
- **Les usagers, propriétaires, organisations professionnelles et associations** (agriculture, industrie, énergie, navigation, forêt, consommation, environnement, pêche, chasse, tourisme et loisirs) **avec 14 membres**
- **L'Etat et ses établissements publics** (DDT, DREAL, Agence de l'eau, ARS, ONF, OFB) **au nombre de 7 membres.**